

RCS : CHALON SUR SAONE

Code greffe : 7102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CHALON SUR SAONE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2008 B 00335

Numéro SIREN : 507 587 368

Nom ou dénomination : Y.L. AUDIT

Ce dépôt a été enregistré le 08/01/2018 sous le numéro de dépôt 43

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE CHALON SUR SAONE

4 rue Emiland Menand
71100 CHALON SUR SAONE
www.greffe-tc-chalonsursaone.fr
contact@greffe-tc-chalonsursaone.fr

RECEPISSE DE DEPOT

Y.L. AUDIT

10 E rue Puits Bréchet
71640 Givry

V/REF :

N/REF : 2008 B 335 / 2018-B-43

Le greffier du tribunal de commerce de Chalon-sur-Saône certifie qu'il a reçu le 08/01/2018,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 31/08/2017.

Concernant la société

Y.L. AUDIT

Société à responsabilité limitée à associé unique

10 E rue Puits Bréchet

71640 Givry

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2018-B-43 le 08/01/2018

R.C.S. CHALON SUR SAONE 507 587 368 (2008 B 335)

Fait à CHALON SUR SAONE le 08/01/2018,

LE GREFFIER





Expertise Comptable
Commissariat aux comptes

Y.L.AUDIT

Société À Responsabilité Limitée au capital de 1 500 €

Siège social : 10 rue du Puits Bréchet

71640 GIVRY

507 587 368 RCS CHALON SUR SAONE

COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 août 2017

10E, rue du Puits Bréchet - 71640 GIVRY
Tél. 06 80 24 04 04
E-mail : yllobell@agmaudit.com

EURL Y.L.AUDIT

Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/08/17	Net au 31/08/16
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développemen				
Concessions, brevets et droits assimilé				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et out				
Autres immobilisations corporelles	4 425	3 457	968	1 332
Immob. en cours / Avances & acompte				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	627 242		627 242	633 228
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	631 667	3 457	628 210	634 560
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	7 991		7 991	64 759
Fournisseurs débiteurs				
Personnel				
Etat, Impôts sur les bénéfices				
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	8 788		8 788	12 818
Autres créances				3 640
Divers				
Avances et acomptes versés sur comm				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités				
Charges constatées d'avance	2 297		2 297	2 864
TOTAL ACTIF CIRCULANT	19 076		19 076	84 081
Charges à répartir sur plusieurs exerci				
Prime de remboursement des obligatio				
Ecarts de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	650 743	3 457	647 286	718 641

EURL Y.L.AUDIT

Bilan

	Net au 31/08/17	Net au 31/08/16
PASSIF		
Capital social ou individuel	1 500	1 500
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	150	150
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	405 543	367 096
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	39 957	38 447
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	447 150	407 193
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
<i>Emprunts</i>	36 515	58 038
<i>Découverts et concours bancaires</i>	27 193	34 455
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	63 708	92 493
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	59 852	113 689
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	41 036	31 559
<i>Personnel</i>		
<i>Organismes sociaux</i>		
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>	2 085	3 524
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	4 784	14 268
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>		
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	14 105	10 314
Dettes fiscales et sociales	20 974	28 106
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	14 565	45 600
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	200 135	311 448
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	647 286	718 641

EURL Y.L.AUDIT

 Compte de résultat

	du 01/09/16 au 31/08/17 12 mois	du 01/09/15 au 31/08/16 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS				
Production vendue	306 017	294 372	11 646	3,96
Production stockée		-2 000	2 000	-100,00
Autres produits	2	1 774	-1 772	-99,89
Total	306 019	294 146	11 874	4,04
CONSOMMATION M/SES & MAT				
Autres achats & charges externes	58 811	49 627	9 184	18,51
Total	58 811	49 627	9 184	18,51
MARGE SUR M/SES & MAT	247 209	244 519	2 690	1,10
CHARGES				
Impôts, taxes et vers. assim.	379	834	-455	-54,60
Salaires et Traitements	107 000	106 200	800	0,75
Charges sociales	83 386	83 173	213	0,26
Amortissements et provisions	363	363		
Autres charges	3	4	-1	-21,75
Total	191 131	190 574	557	0,29
RESULTAT D'EXPLOITATION	56 077	53 944	2 133	3,95
Charges financières	5 307	5 523	-216	-3,91
Résultat financier	-5 307	-5 523	216	-3,91
RESULTAT COURANT	50 770	48 421	2 349	4,85
Produits exceptionnels		1	-1	-100,00
Charges exceptionnelles	585	1	584	NS
Résultat exceptionnel	-585		-585	
Impôts sur les bénéfices	10 228	9 974	254	2,55
RESULTAT DE L'EXERCICE	39 957	38 447	1 510	3,93

ANNEXES

EURL Y.L.AUDIT **Règles et méthodes comptables**

Désignation de la société : EURL Y.L.AUDIT

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2017, dont le total est de 647 286 Euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 39 957 Euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2016 au 31/08/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 06/11/2017 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/08/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

EURL Y.L.AUDIT **Règles et méthodes comptables****Amortissements**

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

EURL Y.L.AUDIT

 Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	4 425			4 425
Immobilisations financières	633 228		5 987	627 242
Total	637 653		5 987	631 667
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	3 094	363		3 457
Immobilisations financières				
Total	3 094	363		3 457
ACTIF NET				628 210

EURL Y.L.AUDIT

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-pa du capita détenue	Résultat du dernier exercice clo
- Filiales (détenues à + 50 %) SAS AGM AUDIT LEGAL 71380 SAINT MARCEL	46 500	28 796	99,96	5 010
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %) - Participations (détenues entre 10 et 50%) - Autres filiales françaises - Autres filiales étrangères - Autres participations françai - Autres participations étrangè	627 242	627 242			

EURL Y.L.AUDIT

 Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 19 076 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	7 991	7 991	
Autres	8 788	8 788	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	2 297	2 297	
Total	19 076	19 076	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - fact à établir	3 120
Total	3 120

EURL Y.L.AUDIT

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 1 500,00 Euro décomposé en 150 titres d'une valeur nominale de 10,00 Euro.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 200 135 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	27 193	27 193		
- à plus de 1 an à l'origine	36 515	16 588	19 926	
Emprunts et dettes financières divers (*) (				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	41 036	41 036		
Dettes fiscales et sociales	20 974	20 974		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	74 418	74 418		
Produits constatés d'avance				
Total	200 135	180 209	19 926	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	50 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	71 524			
(**) Dont envers les associés	59 852			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 59 852 Euro.

EURL Y.L.AUDIT

 Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	40 691
Etat - autres charges à payer	14 105
Clients - Avoirs à établir	12 000
Total	66 796

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	2 297		
Total	2 297		



Y.L.AUDIT

Société À Responsabilité Limitée au capital de 1 500 €

Siège social : 10 E rue du Puits Bréchet

71640 GIVRY

507 587 368 RCS CHALON SUR SAONE

DECISIONS ANNUELLES DE L'ASSOCIE UNIQUE **EN DATE DU 22 DECEMBRE 2017**

L'an deux mille dix-sept,

Le vingt-deux décembre, à onze heures,

Monsieur Yves LLOBELL associé unique de la société Y.L.AUDIT, a établi ainsi qu'il suit le présent procès-verbal.

En sa qualité de gérant, il a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 31 août 2017 et le rapport de gestion sur l'activité de la société au cours de cet exercice.

Puis l'associé unique examine les différents points suivants :

- Examen et approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 août 2017,
- Affectation du résultat,
- Conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce,
- Pouvoirs pour formalités.

L'associé unique prend alors les décisions suivantes :

PREMIÈRE DECISION

L'associé unique approuve les comptes de l'exercice clos le 31 août 2017 tels qu'il les a établis, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans son rapport de gestion.

L'associé unique prend acte que les comptes de l'exercice écoulé, conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal au sens des dispositions de l'article 39-4 du même code.

DEUXIÈME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 août 2017, s'élevant à 39 957 €, de la manière suivante :

- En totalité au compte Autres Réserves : 39 957.00 €

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'associé unique, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois exercices précédents.

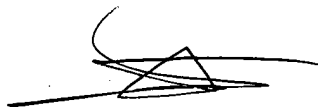
TROISIÈME DECISION

En application des dispositions de l'article L.223-19 du Code de commerce, les opérations ou conventions visées audit article, conclues au cours de l'exercice clos le 31 août 2017 ou conclues antérieurement et dont les effets se sont poursuivis pendant l'exercice, sont portées sur le registre des décisions de l'associé unique.

QUATRIÈME DECISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et consigné sur le registre de ses décisions.



L'associé unique

Y.L.AUDIT

Société À Responsabilité Limitée au capital de 1 500 €

Siège social : 10 E rue du Puits Bréchet

71640 GIVRY

507 587 368 RCS CHALON SUR SAONE

TEXTE DE LA DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT PRISE

PAR L'ASSOCIE UNIQUE

EN DATE DU 22 DECEMBRE 2017

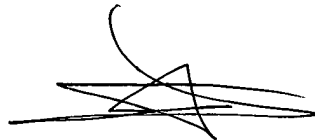
DEUXIÈME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 août 2017, s'élevant à 39 957 €, de la manière suivante :

- En totalité au compte Autres Réserves : 39 957.00 €

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'associé unique, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois exercices précédents.



Certifié conforme
La Gérance

Expertise Comptable
Commissariat aux comptes

Greffé du Tribunal de Commerce
4 rue Emiland Menand

71100 CHALON SUR SAONE



Givry, le 4 janvier 2018

Objet : SARL Y.L. AUDIT
N. Réf. : YVL/NDO

Monsieur le Greffier,

Pour satisfaire aux dispositions légales et réglementaires, nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint, aux fins de dépôt et concernant la société sous références, les documents suivants:

- les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) pour l'exercice clos le 31 août 2017,
- la proposition d'affectation du résultat soumise à l'assemblée et la résolution votée.

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint le coût de ce dépôt sous forme d'un chèque de 45,48 € en règlement de cette formalité. Nous vous remercions de nous transmettre, à notre cabinet, le récépissé de dépôt ainsi que la facture acquittée.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Greffier, l'expression de nos sentiments distingués.

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Yves LLOBELL".

Yves LLOBELL
YL AUDIT